

Nouveaux entrants

Formation Hygiène et Sécurité

Juil 2019 Formation interne Q. Legrand

Plan

- Consignes générales de Sécurité
- Risques présents au CIMAP
- Gestion des situations d'urgence
- **Environnement**
- > Acteurs de la sécurité au CIMAP
- ➤ Outils à connaître



A l'intérieur du laboratoire il est formellement interdit de fumer

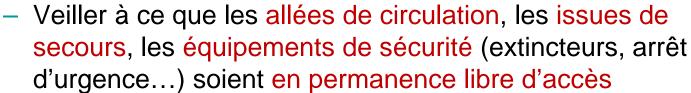
Circulation

- Vitesse limitée à 30 km/h et code de la route applicable sur les sites du GANIL et de l'ENSI
- Stationnement en dehors des parkings strictement interdit

Stationnement handicapé et voies d'accès pompier à laisser libre en permanence



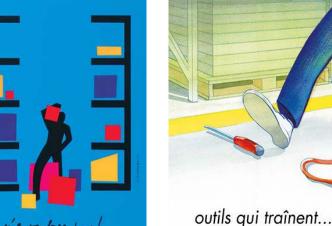
Encombrement





- Ranger son matériel et poste de travail après utilisation
- Conserver des espaces de circulation de 0,8 m de large minimum pour circuler
- Garder les accès au sol propres et dégagés. (ex: lors des montages d'expériences, les câbles doivent être regroupés dans des chemins de câbles)

Les accidents par chute de plein pied représentent 25% des accidents du travail et sont parfois très graves du fait de l'environnement de travail





Le travail isolé est interdit au CIMAP (cf. Règlement intérieur)

Le laboratoire est ouvert de 7h00 à 20h00

Stagiaire GANIL: 8h30 – 17h10

Permanant GANIL: 8h30 - 18h00 ou 24h/24

Non permanant ENSI: 7h30 – 20h00

Permanant ENSI: 7h30 – 21h00 + WE



- Dans le cadre de votre contrat, si vous êtes amené à travailler en dehors de cette plage horaire (exceptionnel), vous devez être autorisé par le directeur du laboratoire.
 - Obligation de travail à deux si réalisation de travaux dangereux (installation électriques, salles laser, ...)
 - Port du Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé (travaux du bureau)
 - Respect des règles de sécurité
- Pendant les heures ouvrables, il est interdit de travailler seul dans un endroit géographiquement isolé.
 - Obligation de travail à deux en cas de travaux dangereux
 - Utilisation du **DATI** ou **passage à intervalle régulier** de votre responsable (salles blanches, salles laser, ...)



- Formations / habilitations
 - Seules les personnes formées et habilitées sont autorisées à :



- Manipuler les ponts roulant
- Conduire les chariots automoteurs
- Travailler sur les installations électriques
- Travailler en hauteur
- Sensibilisations obligatoires pour travailler en zone à risques particuliers:
 - Risque Laser;
 - Radioprotection;
- Formation au poste de travail





- Équipements de Protection Individuel Vous devez porter les EPI (Equipements de Protection Individuels):
- lorsque vous intervenez dans les ateliers, halls et salles d'expériences
- Lors des opérations de manutention
- Lors de la manipulation de produits chimiques
- Lors de la manipulation de produits biologiques









- Classiques (gants, lunettes, masques...): A disposition aux bureaux sécurité (p12 BCI GANIL ou pFC343 ENSI) ou directement dans les salles de manip
- Spécifiques (chaussure de sécurité, lunettes laser, masques respiratoires spécifiques...): Achat en lien avec le service sécurité
- Blouses: aux magasins GANIL et ENSI



- Les Procédures et instructions sont disponibles sur l'intranet:
 - Intégration de la sécurité dans les nouveaux projets
 - Intervention d'entreprise extérieure
 - Radioprotection
 - Manipulation de produits chimiques
 - Utilisation de gaz et liquides cryogéniques
 - Gestion du risque biologique
 - Nouveaux entrants...

Formations aux risques
Fiche d'exposition
Aptitude médicale





Risque radiologique



Risque chimique



Risque laser



Champs magnétiques important



Risque mécanique



Risque biologique



Amiante





Gaz sous pression



Cryogénie

Femmes enceintes: certains travaux sont interdits dans le cadre de l'exposition aux RI, ACD et CEM. Des changements temporaires d'affectation sont possible après déclaration de la grossesse.



Risque chimique

lire la notice avant toute utilisation et l'étiquetage





! toutes les informations ne figurent par sur l'étiquette: -Signification des phrases H et P -Inflammable: facilement, très ou extrêmement, pyrophorique -CMR SGH08 + H340, 350, 360...



> Risque chimique

- lire la Fiche de Données de Sécurité (FDS)
- signaler vos expositions et achats au service QSE
- veillez à utiliser en fonction de la nature du produit
 - Les protections collectives : hotte aspirante, sorbonne
 - Les protections individuelles mises à disposition: blouses, lunettes, masques et gants spécifiques
- respecter les bonnes pratiques: ne pas manger, boire, porter une blouse, ne pas pipeter à la bouche...
- respecter les conditions de stockage (séral produits Cancérigène, inflammable/toxique/acide/les quantité les quantité les produits toxiques et des produits (ex: Acide La manipulation des produits toxiques aux non permanents (ex: Acide La manipulation des produits interdite aux non permanents (ex: Acide La manipulation des produits toxiques et des produits Cancérigène, les quantité les quantités les quanti







Risque radiologique



- Utilisation de générateur X, accélérateur, matières nucléaires au CIMAP
- Zones signalées par le pictogramme réglementaire et par des signalisations lumineuses sur les équipements
- Autorisation d'accès aux zones donnée après formation, fiche d'exposition, aptitude médicale et dosimétrie
- Autorisation de mise en fonctionnement accorder par l'Autorité de Sûreté Nucléaire

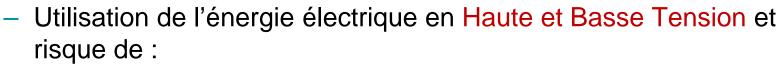
Risque laser

- Laser de classe 1 à 4 utilisé au CIMAP
- Zones signalées par le pictogramme réglementaire et par des signalisations lumineuses aux entrées de salles
- Autorisation d'accès aux zones donnée après formation, fiche d'exposition, aptitude médicale



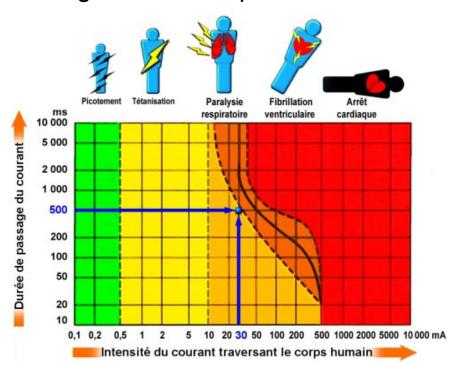


Risque électrique





- contact direct est un contact avec une pièce nue sous tension (bonne de raccordement, conducteur dénudé...)
- contact indirect est un contact avec une pièce conductrice mise accidentellement sous tension (armoire métallique non relié à la terre, défaut d'isolement...)
 - Une électrisation peut être plus ou moins grave, tout dépend de :
- l'intensité du courant (danger à partir de 5 mA),
- la durée du passage du courant,
- la trajectoire du courant,
- l'état de la peau (sèche, humide),
- la nature du sol.
 - Risque d'incendie (surcharge, défaut d'isolement...) :
- Signaler les appareils défectueux (prises dénudées, câbles détériorés...)
- Eviter les multiprises en cascade





Risque électrique



- Habilitation électrique obligatoire pour travailler sur les installations électriques
- Travaux sous tension strictement interdit, les installations doivent être consignées (séparation, condamnation, identification et vérification) avant intervention
- Les pièces nues et bornes sous tension doivent être capotées et les équipements mis à la terre
- Des arrêts d'urgence doivent être prévus sur les équipements
- Toute modification d'ordre électrique doit être signalée afin de prévoir les contrôles électriques par les organismes agrée



Risque Biologique

- Manipulation d'agent biologique des groupes 1 et 2 au LARIA
 - Salle de culture BCI055: L2
 - Autres salles: L1



 Accès possible uniquement en présence d'une personne habilitée (agent du LARIA)

RISQUE INFECTIEUX		Classe de risque			
Groupe	Description du risque	Risque de propagation	Vaccinations et traitements efficaces	Exemples	
1	Agents biologiques non susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme	Sans objet	Sans objet	Escherichia coli K12 Bacillus subtillis	
2	Agents biologiques pouvant provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger pour le s travailleur s	Peu probable	Existe(nt)	Klebsiella pneumoniae Staphylococcus aureus	
3	Agents biologiques pouvant provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger sérieux pour les travailleurs	Possible	Existe(nt)	VIH E.coli souches cyto- toxiques	
4	Agents biologiques qui provoquent des maladies chez l'homme et constituent un danger sérieux pour les travailleurs	Elevé	N'existe(nt) pas	Virus de la variole Virus Ebola	





Risque Biologique



- Les protections collectives : Poste de Sécurité Microbiologique
- Les protections individuelles mises à disposition: blouses, lunettes, gants et masques FFP2 (si génération d'aérosol)
- respecter les bonnes pratiques:
 - Ne pas manger, boire, porter une blouse, ne pas pipeter à la bouche
 - Désinfecter les surfaces de travail après manipulation
 - Se laver les mains après les manipulation
 - Lyser et/ou fixer et/ou congeler les cultures de niveau 2 sortant de la pièce 055
- Respecter les règles de tri des déchets (mise en bac jaune DASRI)
 - Déchets biologiques solides : bacs jaunes DASRI.
 - Déchets biologiques liquides (milieu de culture): éviers de la salle de culture et de la salle 107 (relié à des cuves de rétention) après inactivation à l'eau de javel au préalable.
 - Déchets chimiques: au sous-sol sur les rétentions en indiquant sur la fiche dédiée la nature exacte du déchet.
 - Déchets qui ont été irradiés (y compris les déchets biologiques): dans les fûts bleus ANDRA.





- Risque Mécanique
 - Utilisation des machines outils des ateliers uniquement par les personnes habilités
 - Port des EPI: Blouse, chaussure de sécurité, gants, lunettes
 - Fiche de poste de sécurité pour chaque machine outil
 - Conformité des équipements (carters, AU...)

CIMAP FICHE DE SECURITE AU POSTE



Fraiseuse Dufour

Lieu: GANIL BCI006

N° de machine: MO-BCI/CIMAP-01

Réf.: FSP 13-04

Risques identifiés :

- Coupure avec tôles tranchantes ou mal ébayurées.
- Risque d'entraînement avec le mandrin en rotation
- Risque de projection de copeaux et d'huile de coupe
- Chute de pièces lourdes lors du positionnement

Consignes de sécurité :

- Nettoyer le poste après utilisation
- Laisser les protections et les sécurités opérationnelles

Protection individuelle







Protection collective

- Capot de protection du mandrin
- Capot de protection amovible Manette marche/arrêt
- Coupure d'urgence générale



Chaque blessure doit être soignée et signalée à l'infirmerie



URGENCES 18 pompiers/ 15 ELPI Trousse à pansement auprès des SS1

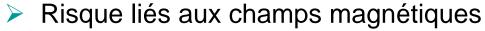


AU CIMAP, les niveaux de CEM sont inférieur au VLE effets sensoriels et santé

- Risque liés aux champs électromagnétiques
 - Utilisation de générateurs Haute Fréquence, Radio Fréquence et Hyper Fréquence
 - Signalé par le pictogramme
 - Risques d'effets directs au-delà les VLE (trouble visuel, échauffement, stimulation du système nerveux...)
 - Risque d'effets indirects (explosion, incendie) du fait de l'apparition d'étincelles
 - Accès interdit aux personnes munies d'implant cardiaque
 - Arrêter ou diminuer l'émission lors des interventions à proximités, éloigner les poste de travail, installer des blindages

 Risque de la company des la company des la company des la company de la comp

Risque d'attraction d'objet métallique à partir de 3mT et utilisation d'aimant allant jusqu'à une 100^{aine} de mT



- Aimants permanant et électro-aimants utilisés sur les lignes de faisceaux du GANIL
- Signalé par le pictogramme
- Signalisation lumineuse indiquant le fonctionnement des électro-aimants
- Risque d'attraction forte des objets métalliques (3mT / 30 Gauss)
- Accès interdit aux personnes munies d'implant cardiaque
- Proscrire tout objet ferromagnétique (bijoux, outils...) et mettre des protections lors du montage de pièces mécaniques (tige filetée)



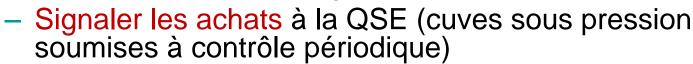




> Equipements sous pression et bouteilles de gaz



- Risques:
 - Libération incontrôlée du gaz (fusée)
 - Asphyxie et toxicité
 - Incendie/Explosion des gaz inflammables et comburant



- Etre accompagné pour les 1ères manipulations
- Respecter les consignes de sécurité:
 - Arrimer les bouteilles de gaz
 - Vérifier la compatibilité des accessoires
 - Informer la QSE pour évaluation du risque, mise en place de détection et vérification des nouveaux montages
 - Ranger systématiquement les bouteilles dans les parcs extérieurs après utilisation et démonter les accessoires







Cryogénie

Azote liquide à -196°C



Brûlure par le froid









- Port des EPI
- Risque d'explosion
 - Ne jamais fermé hermétiquement un réservoir
 - Veiller à la présence de sécurité en redondance et diversifié sur les dewars: soupape, disque de rupture, évents, ...
 - Signaler à la QSE les nouveaux équipements et équipements défectueux
- Asphyxie
 - Ventilation des salles
 - Mise en place de détection anoxie

1 litre d'azote liquide produit par évaporation environ 700 litres d'azote gazeux





Amiante



- Les locaux contenant de l'amiante : dalles de sol du et mur du CIMAP-GANIL, du bâtiment Acquisition, paillasses
- Travaux sur des matériaux amiantés :
 - Interdit en interne
 - > Entreprise certifiée
- ➤ Localisation dans la note d'information N-13-03 et DTA à disposition au SPE





Gestion des situations d'urgence



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT/INCENDIE

- Conduite à tenir en cas d'accident de personne
 - Protégez la victime et empêchez l'accès à la zone de l'accident.
 Ne jamais déplacer une victime sauf si elle est exposée à un risque (flamme, explosion, ...)
 - Prévenez le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) le plus Proche
 - Appelez le SAMU (15 ou 112) ou les pompiers (18 ou 112) en précisant :
 - La localisation de la victime (bâtiment, étage, ...)
 - La gravité (consciente ou inconsciente, blessure)
 - Les premières mesures prises (premier secours)



NE RACCROCHER JAMAIS LE PREMIER

- Des trousses à pansements sont disponibles dans les couloirs :
 - Aile C sous-sol, rez-de-chaussée et niveau 2
 - Aile A rez-de-chaussée
- Des défibrillateurs sont disponibles dans le hall du bâtiment F et à l'entrée du bâtiment enseignement (A) de l'ENSICAEN.









SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL First-aid rescue workers



nce ENSI

Conduite à te

BÂTIMENT F - CIMAP



SERVICE SSE DE L'ENSICAEN

BATIMENT D - Étage Noyau Central



DAMIEN AUGER 02 31 45 26 69



NICOLAS FRAILLON 02 31 45 26 68 06 85 24 80 47

BATIMENT A - Accueil AGENT ACTION SECURITY - 07 86 78 17 07

Conduite à tenir en cas d'incendie

A la découverte d'un sinistre, gardez votre calme.



- Déclenchez l'alarme incendie
- Selon l'ampleur du feu, attaquez le feu avec les extincteurs appropriés



- Alertez les pompiers (18 ou 112) en précisant :
 - Qui suis-je?
 - Où suis-je?
 - Que vois-je?



NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER

Évacuez et rejoignez le point de rassemblement



Conduite à tenir en cas d'incendie

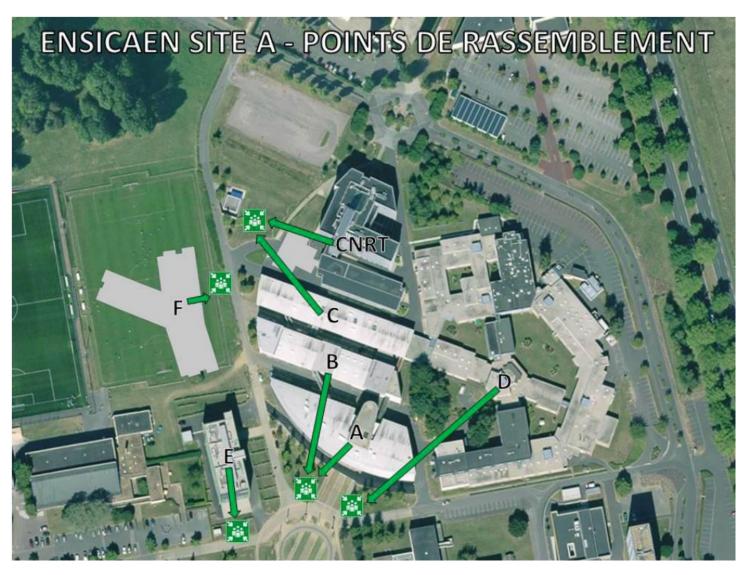
Consignes d'évacuation :

- Évacuez dès l'audition du signal sonore d'alarme incendie
- Fermez les portes et fenêtres de votre lieu de travail
- Mettez à l'arrêt vos équipements de travail
- N'utilisez pas les ascenseurs
- Utilisez les sorties de secours les plus proches
- Prenez en charge l'évacuation des personnes handicapés vers l'espace d'attente sécurisé (à chaque étage de la cage d'escalier A) et signaler leur présence aux chargés d'évacuation
- Rassemblez vous au point de ralliement et restez y jusqu'à l'ordre de réintégration des locaux
- Suivez les consignes des chargés d'évacuation et prévenez les si un de vos collègues est absent
- En cas de fumée, n'essayez pas de pénétrer, fermer la porte et prévenez les secours ou rejoignez la zone refuge

Conduite à tenir en cas d'incendie

Responsable évacuation°: Q. LEGRAND poste 2574 Pièce FC343 / service HSE D. AUGER et N. FRAILLON¤								
Zones¤	Correspondants·de- zone¤	Tél.¤	Bât.·Pièce¤	¤	Zones¤	Correspondants·de- zone¤	Tél.¤	Bât. Pièce¤
Bât·F·Aile·C¶ Sous-sol¤	J. CARDIN¶ S. GIRARD¤	2664¶ 2564¤	FC258¶ FC150¤	¤	Båt·F·Aile·C¶ 1er-étage¤	M. FROMAGER¶ MP. CHAUVAT¤	2557¶ 2655¤	FC162¶ FC353¤
Bât·F·Aile·A¶ RDC¤	M.BOISSERIE¶ S.FOUBERT¤	2582¶ 2672¤	FC236¶ FC259¤	р	Båt·F·Aile·C¶ 2 ^{ème} ·étage¤	C. GENDREAU¶ C. DUFOUR¶ Ph. MARIE ¤	2583¶ 2656¶ 2657¤	FC256¶ FC242¶ FC241¤
Bât·F·Aile·C¶ RDC¤	V.MENARD¶ C.FRILAY¤	2595¶ 2659¤	FC149¶ FC245¤	¤	Bât·F·Aile·C¶ 3 ^{ème} ·étage¤	PM. ANGLADE¶ J. DOUADY¤	2665¶ 2577¤	FC342¶ FC337¤
Bât∙D·¶ CIMAP-Sud¤	D. MARIE¶	2652¶	FC354¶	р	Bât∙CNRT¶ FIB¤	F. LEMARIE¤	2585¤	FC246¤

Conduite à tenir en cas d'incendie



- Conduite à tenir en cas d'accident de personne
 - Protégez la victime et empêchez l'accès à la zone de l'accident.
 Ne jamais déplacer une victime sauf si elle est exposée à un risque (flamme, explosion, ...)
 - Prévenez le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) le plus Proche
 - Appelez l'Équipe Locale de Première Intervention ELPI (15)
 - Prévenez le poste de garde : 9 ou 4499
 - La localisation de la victime (bâtiment, étage, ...)
 - La gravité (consciente ou inconsciente, blessure)
 - Les premières mesures prises (premier secours)

NE RACCROCHER JAMAIS LE PREMIER

- Les pompiers (18 ou 112) sont prévenus par l'ELPI
- Des trousses à pansements sont disponibles dans les couloirs :
 - Bâtiment CIMAP : Dans la pièce 45
 - Bâtiment PCP : au PCP
 - Bâtiment BIP : Au service médical (poste 4545)
- Des défibrillateurs sont disponibles au PCP et à l'entrée du bâtiment BIP.

Cilanan Continu don cituatione d'uranno CANIII

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL 2019



DIRECTION

BONNEAU Emilie 2 4599 DELAFOSSE David ≥ 4401 DESMEZIERES Vincent ≥ 4568 DUBROMEL Sandrine

 4652 DUPUIS Mathieu \$ 4611 GOGNAT Alexandre \$4951 JEAN Manuel ≥ 4544 MUNOZ Hervé \$4632 LECORNU Bruno

4566 LEMAIRE Fabienne 24734 LUCAS Marie Emilie 2 4774 - Ingénieur sécurité MAILLARD Véronique \$ 4545 - Infirmière MERIGOUT Stephen \$ 4719 RANNOU Bertrand \$ 4626 ROYET Pascal \$ 4467 SENECAL Gilles \$4581

GROUPE PHYSICIENS

BASTIN Beyhan \$ 4992
BONNET Fric \$ 4625
DE OLIVEIRA François \$ 4740
FRANKLAND John \$ 4628
LECERF Sabrina \$ 4955
LION Michel \$ 4412
SORLIN Olivier \$ 4525

CIMAP

FEIERSTEIN Claire \$\mathbb{2} 4756
LEGRAND Quentin \$\mathbb{2}4509 - Ingénieur Sécurité
MADI Tojammou \$\mathbb{2}4571
MONNET Isabelle \$\mathbb{2} 4670
NGONO-RAVACHE Yvette \$\mathbb{2} 4751
ROTHARD Hermann \$\mathbb{2}4791

SAINTIGNY Yannick \$4731 GUILLOUS Stéphane \$ 4888

SPIRAL 2

ANGER Pascal 28 4617 LECESNE Nathalie 28 4472 ROUPSARD-Lorenzo 28 4425

TECHNIQUES DE LA PHYSIQUE

BOBOT Nicolas \$\mathbb{2}\$ 4595
BOURGAULT Patrice \$\mathbb{2}\$ 4641
DAUDIN François \$\mathbb{2}\$ 4553
DUBOIS Anthony \$\mathbb{2}\$ 4677
DUPRE Bénédicte \$\mathbb{2}\$ 4687
FOUCHER Jean-Louis \$\mathbb{2}\$ 4697
LECOMTE Patrice \$\mathbb{2}\$ 4572
LEGRUEL François \$\mathbb{2}\$ 4862
MARRY Claude \$\mathbb{2}\$ 4785
MÉNAGER Laurent \$\mathbb{2}\$ 4400
MICHEL Mathieu \$\mathbb{2}\$ 4970
MORISSET Martial \$\mathbb{2}\$ 4430
ROBERT Patrick \$\mathbb{2}\$ 4723
VIGNET Jean-Luc \$\mathbb{2}\$ 4722

SECRETARIAT GENERAL

ABAVENT Marie Laure \$4577
ALLAL Fatima \$4587
LAUNAY Virginie \$4480
LAURENT Christine \$4602
TROUDE Catherine \$4454

ACCELERATEURS

ALLAL Diillali ≥ 4593

ANQUETIL Patrice ≥ 4978 BAELDE Jean Louis ≥ 4745 BARBERA Miguel \$4517 BONNEAU Stéphane \$4434 CARVILLE Frédéric \$ 4727 COLLARD Matthieu \$ 4438 DECOUVELAERE Régis **2** 4852 DEROY Jean-Claude \$ 4824 FRIGOT Romain \$ 4557 GATÉ Philippe **≅** 4743 GITON Géraldine \$ 4802 HAQUIN Christophe \$ 4661 LEDU Ghislain \$ 4807 LEMAÏTRE Evelvne

4694 LEPOITTEVIN Fabrice 2 4737 LEROY Matthieu 24766 LESIGNE Christophe
4825 LEVALLOIS Romuald ≥ 4638 LORET Stéphane \$ 4796 MAUGER Christophe \$ 4431 METAYER Vincent 24907 PACARY Jean Christophe \$ 4419 PATARD Charles Henri \$ 4905 PESCHARD Guillaume \$ 4994 POTIER DE COURCY Christophe \$ 4736 ROZÉ Jean-François \$ 4799 TRUDEL Amaud 2 4851



Mise à jour : Fey 2019

Conduite à tenir en cas d'incendie

A la découverte d'un sinistre, gardez votre calme.



- Déclenchez l'alarme incendie
- Selon l'ampleur du feu, attaquez le feu avec les extincteurs appropriés



- Appelez l'Équipe Locale de Première Intervention ELPI (15)
- Prévenez le poste de garde : 9
 - Qui suis-je?
 - Où suis-je?
 - Que vois-je?



NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER

- Les pompiers (18 ou 112) sont prévenus par l'ELPI
- Évacuez et rejoignez le point de rassemblement



Conduite à tenir en cas d'incendie

Consignes d'évacuation :

- Évacuez dès l'audition du signal sonore d'alarme incendie
- Fermez les portes et fenêtres de votre lieu de travail
- Mettez à l'arrêt vos équipements de travail
- Utilisez les sorties de secours les plus proches
- Rassemblez vous au point de ralliement, badger et restez y jusqu'à l'ordre de réintégration des locaux
- En cas de fumée, n'essayez pas de pénétrer, fermer la porte et prévenez les secours

Consignes en cas d'évacuation







Evacuation de l'INB

- -> sur ordre de l'ELPI
- vers point de rassemblement maison d'hôtes

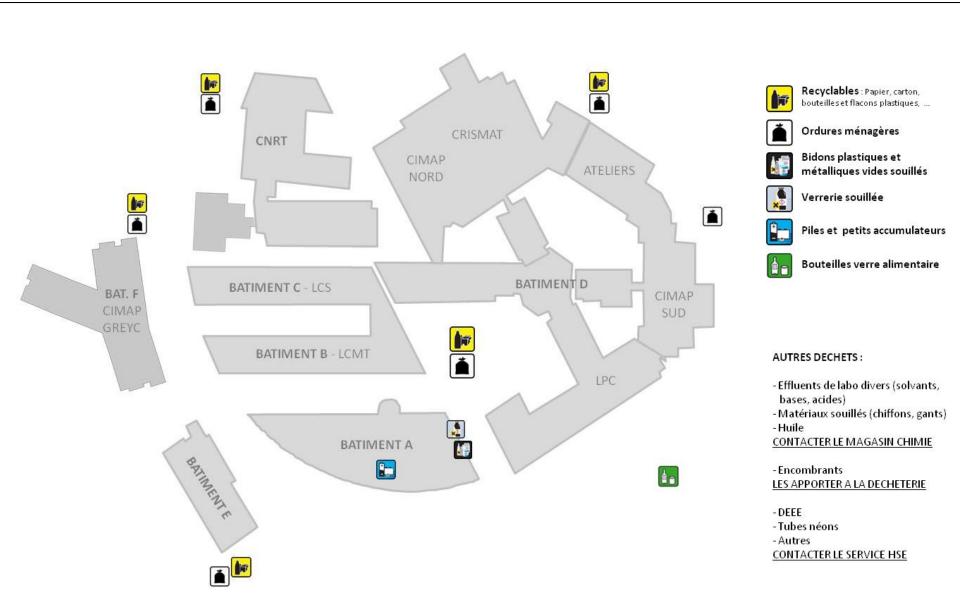


Environnement



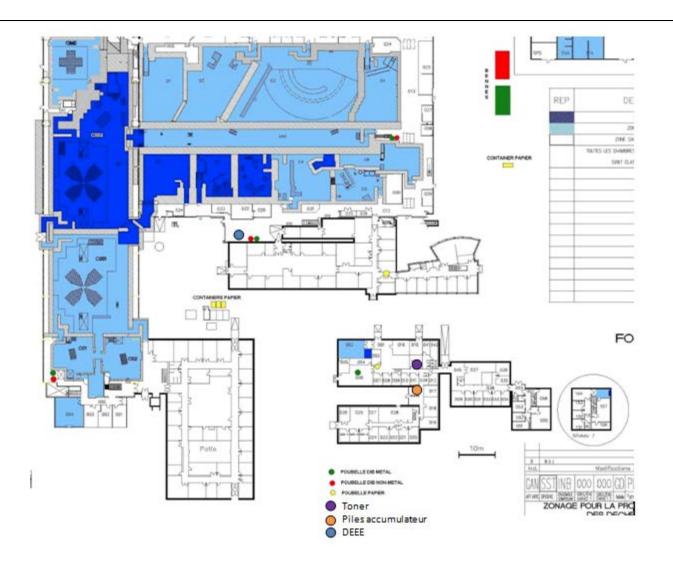


Environnement ENSI





Environnement





Cimap Acteurs de la sécurité au CIMAP

Fonction		Nom	Prénom	N° de téléphone	Lieux	
Directeur CIMAP		CASSIMI	Amine	4752 2559	GANIL – BCI – pièce 019 ENSI – FC252	
	Qualité / Sécurité	LEGRAND	Quentin	4509 2774	GANIL – BCI – pièce 012 ENSI – FC343	
	Sécurité	RAMILLON	Jean-Marc	4705	GANIL – BCI – pièce 007	
	Sécurité / déchets	BEEN	Thierry	4485	GANIL – BCI – pièce 009	
Cellule QSE	Sécurité	LEMARIE	Franck	2585	ENSI – FC246	
	Sécurité	GIRARD	Sylvain	2564	ENSI – FC150	
	Qualité / sécurité	CASSIMI	Amine	4752	GANIL – BCI – pièce 019	
	Qualité	GUILLOUS	Stéphane	4888	GANIL – Hall D	
	Qualité	MONNET	Isabelle	4670	GANIL – BCI – pièce 023	
Service médical GANIL		ALEMANY	Antoine	4545	GANIL – BIP – sous-sol	
Service médical UCN		LECLERC	Anne	0231565766	UCBN – Campus 1	
Service médical CMAIC		BOULANGE R	Mathilde	0231462660	Hérouville St Clair	
Personne compétente en radioprotection		LEGRAND	Quentin	4509	GANIL – BCI – pièce 012	



Outils à connaître

- Registre de Santé Sécurité au Travail
- Registre de signalement des dangers graves et imminents
- Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- > Intranet du CIMAP: partie sécurité